

République Française
Département : INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement : Chinon
CLERE LES PINS - COMMUNE

Séance du vendredi 09 octobre 2026

Délibération N° DE_047_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	10	15
Date de la convocation : 05/10/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf octobre deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Antoine PINARD.

Présents : Antoine PINARD, Lydie JARRIGE, Karine DETANDT, Charlie LAIZE, Catherine CORDEIRO, Benjamin PLAT, Sandra MOREL, Pascale DELAUNAY, Patrick GUIET, Anthony PESLIER

Représentés : Thierry GARRIDO représenté par Lydie JARRIGE, Céline BELSOEUR représentée par Sandra MOREL, Clément NOYON représenté par Anthony PESLIER, Annabelle PINAULT représentée par Benjamin PLAT, Benoît BAROT représenté par Pascale DELAUNAY

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sandra MOREL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Approbation du pacte de gouvernance de la communauté de communes
Touraine Ouest Val de Loire**

A la demande de la CCTOVAL, le conseil municipal est invité à approuver le pacte de gouvernance qu'elle propose. Le document a été transmis avec la convocation au conseil municipal.

M. le maire rappelle que ce document précise l'organisation de la communauté de communes, le rôle du président, des vice-présidents et du bureau, ainsi que le fonctionnement des instances, des commissions et les principes de travail entre l'intercommunalité et les communes membres.

Il est précisé qu'il n'y a pas de changements importants dans ce pacte de gouvernance par rapport au précédent et qu'il s'inscrit dans le cadre du mandat en cours.

Aucune observation particulière n'est formulée.

Décision : le pacte de gouvernance est approuvé à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Antoine PINARD
Président de séance

Sandra MOREL
Secrétaire de séance

DE_047_2026